

# OIRA, VOTRE OUTIL EN LIGNE GRATUIT POUR L'ANALYSE DES RISQUES

L'OIRA, pourquoi et comment ?



En tant qu'employeur concerné, vous vous souciez du bien-être au travail de vos collègues. Il relève de votre responsabilité de vous assurer qu'ils puissent travailler en sécurité tout en restant en bonne santé. La loi impose la réalisation d'une analyse des risques et la mise en place des actions que cette analyse juge nécessaires. L'OIRA vous donne un coup de pouce en ce sens. Gratuitement.

## RÉALISEZ VOTRE ANALYSE DES RISQUES AVEC L'OIRA

L'OIRA est l'aide en ligne que vous pouvez utiliser pour la réalisation d'une analyse des risques. Pratique et sur mesure pour votre entreprise. Le secteur a collaboré au développement de cet outil. Et comme le bien-être au travail est un travail d'équipe, il est préférable d'y impliquer vos collaborateurs.

**Vos données sont sécurisées.** L'OIRA a été conçu dans l'unique but de vous aider. Toutes les données que vous y introduisez restent confidentielles. Personne d'autre que vous ne pourra y accéder.

## L'OIRA VOUS DONNE DES AVANTAGES

1. Une **protection accrue** de vos collaborateurs et de votre propre personne contre les accidents et les maladies professionnelles. À court et à long terme.
2. Une **diminution des absences** qui se traduit par une productivité augmentée, un meilleur respect des délais et une baisse des primes d'assurances. Bref : une **entreprise aux finances plus saines**.
3. Une implication positive et constructive de vos collaborateurs dans l'analyse des risques et dans les actions qui en découlent. Vous vous bâtissez ainsi une **solide réputation** en tant qu'employeur et en tant qu'entreprise, tout en augmentant le sentiment de collégialité.
4. L'accident n'a pas pu être empêché ? **Vous évitez les frais supplémentaires**, tels qu'amendes et dommages-intérêts, et vous disposez d'un dossier plus solide face à l'assurance.
5. Vous êtes **toujours préparé** à la visite des **inspecteurs** du Contrôle du bien-être au travail.
6. Vous parlez le même langage que votre conseiller en prévention externe. En outre, vous exploitez au maximum votre affiliation obligatoire auprès d'un service externe de prévention.



## POUR COMMENCER

Cliquez sur [www.votreanalyse-des-risques.be](http://www.votreanalyse-des-risques.be), puis sur OIRA. Vous accéderez ainsi à l'outil OIRA, où vous pourrez vous inscrire simplement et rapidement.

## POUR CONTINUER

Après votre première connexion, vous pouvez vous reconnecter à tout moment pour continuer une analyse en cours ou en démarrer une nouvelle. C'est vous qui décidez à quel moment vous y mettez et combien de temps vous y consacrez. Vous pouvez parcourir quelques étapes, puis tout enregistrer. Lors de votre prochaine connexion, vous reprenez les choses où vous les aviez laissées.

### L'OIRA, c'est un outil ...

- ... gratuit et convivial
- ... adapté à votre secteur
- ... orienté soutien et solution
- ... intelligent pour vous conformer à vos obligations

## PROGRESSONS ENSEMBLE EN 4 ÉTAPES

### 1. Préparation

Désignez la(/les) personne(s) responsable(s) de l'exécution. Encouragez vos collaborateurs à participer, dans l'intérêt général.

### 2. Identification et analyse

Réalisez une estimation des dangers pour la santé et des problèmes de sécurité en répondant par oui ou non aux questions et énoncés. Évaluez les risques existants selon leur degré de gravité : haut, moyen ou faible. Classez-les par ordre d'importance.

### 3. Plan d'action

Établissez des mesures adéquates pour neutraliser ou maîtriser les risques potentiels. Définissez un planning concret pour la mise en œuvre de ce plan d'action.

### 4. Rapport et to-do list

Vous avez terminé ? Laissez le programme élaborer le rapport de votre analyse des risques. Téléchargez ce résumé comme preuve du processus. Avec le plan d'action, il forme la base pour résoudre les problèmes et dangers par ordre d'importance. Exécutez votre plan d'action en respectant le planning.

**! Assurez-vous de toujours avoir à disposition une version papier, précise et actualisée, de votre analyse des risques.**

### L'OIRA n'est pas un one-shot

L'analyse et la limitation des risques est un processus dynamique. Il est conseillé de relancer et d'ajuster votre analyse OIRA à chaque fois que la situation de travail change, suite à l'arrivée de nouveaux travailleurs, de nouveaux équipements ou de nouvelles machines, ainsi qu'après un incident ou un accident.